

## SST FI - Sauveteur Secouriste du Travail

FI = Formation Initiale

Santé - Sécurité au travail

### 🕒 DURÉE

14 heures soit 2 jours

### 💰 TARIFS

Inter entreprises : 300 € net de TVA  
Intra entreprises : nous contacter

### 👤 PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

pour devenir  
sauveteur secouriste du travail (SST)

Pré-requis : aucun

### Partenaires



## Objectifs

Etre capable d'intervenir face a une situation d'accident du travail et de mettre en application ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et de la sécurité au travail.

Agir dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

## Programme

RAPPEL des mesures barrières et de distanciation physique (contexte COVID 19 et Prévention des risques de transmission).

### Contribuer à la prévention des risques professionnelles dans l'entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

### Intervenir face à une situation d'accident du travail

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

### Evaluation épreuves certificatives

Grilles de certification des compétences du SST (INRS - référentiel à jour)

### Bilan de fin de formation

## Moyens et méthodes pédagogiques

- Formateur SST certifié INRS : alternance d'apport théoriques et de cas pratiques,
- Mises en situation, utilisation de matériel de simulation et d'apprentissage (défibrillateur, mannequins...)
- Remise d'un support
- Groupe inter-entreprises (de 4 à 10 participants maximum) - En intra-entreprise (minimum 4 participants)

## Validation / Evaluation

- Epreuves certificatives / délivrance du certificat SST (Validité de 2 ans : formation de mise à jour des compétences tous les 2 ans)
- Evaluation des acquis des participants tout au long de la formation
- Attestation de fin de formation